

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 octobre 2016.**

**Présents** : Philippe Rose ; André Berthomier ; Jacques Dazas ; Annie Desbordes ; Gildas Raffin ; Thierry Rolle Milaguet ; Laurence Giraud ; Christophe Souchaud ; Laurent Vachon ; Liliane Querrioux ; Jean Charry ; Emmanuel Brugier ; Géraldine Levesque ; Christiane Desnoëlle et Coralie Deport.

**Secrétaires** : Jacques Dazas et Annie Desbordes.

**Prochaine réunion** : Lundi 7 Novembre 2016 à 20h30.

**ORDRE DU JOUR****1. MAISON DE SANTÉ.**

Un découpage des parcelles au niveau du restaurant est décidé afin de laisser du terrain pour que la CCM puisse faire un parking pour le personnel de la future maison de santé.

Le restaurant sera vendu pour la somme de 50 000€ qui correspondent à 20 % des frais d'aménagement.

Le CM vote à l'unanimité les deux décisions.

**2. CCM : CONVENTION MISE A DISPOSITION.**

Une convention est mise en place afin d'avoir les services d'un technicien de la CCM, M Patrier, pour prendre en charge la mise en œuvre des travaux d'assainissement, cette convention est au prix de 2001,69€.

Le CM vote à l'unanimité.

**3. TRAVAUX ASSAINISSEMENT**

Un projet nous est présenté pour les rues du Villars et du Petit Paris. Le CM vote à l'unanimité pour la mise en place de ces nouveaux raccordements. M Patrier prendra en charge l'appel d'offre.

#### **4. EAUX DE VIENNE : ACCEPTATION DE L'ADHÉSION DE LA VILLE DE CHAUVIGNY.**

Le CM vote 1 « contre », 7 « abstentions » et 7 « pour ».

#### **5. FERME EOLIENNE DE PLAISANCE.**

La Société Volkswind veut implanter 4 éoliennes sur la commune de Plaisance.

Avis du CM 6 abstentions et 9 pour.

#### **6. PROPOSITION DE CONVENTION AVEC LE SIMER.**

Afin d'aménager les trottoirs, une convention est proposée afin qu'un technicien du SIMER nous fasse des propositions de travaux et de chiffrages, le prix de cette convention est de 3420€ TTC.

Le CM vote 1 « abstention » et 14 « pour ».

#### **7. PERSONNEL COMMUNAL**

1. M. Christophe CHASSAT : 25H en contrat aidé, une prolongation de 8 mois est proposée.

2. Mme Anne-Marie HEBRAS : 3h par semaine, changement d'indice au 5 octobre 2016, afin de compenser le changement d'indice qui aurait dû être fait au 1<sup>er</sup> janvier 2015 : une prime de fin d'année de 41,82 + 4,20€ lui sera versée sur son prochain salaire.

3. Suppression du poste de 35h de Mme Yvette Moreau pour création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>eme</sup> classe à 25h à partir du 1er janvier 2017 pour Mme JOLLY.

=> Le CM vote à l'unanimité pour ces trois décisions.

#### **8. DÉCISION MODIFICATIVE**

Une lanterne est à changer rue Principale, un devis est proposé : 1177,99€ TTC. Une DM est faite pour prendre l'argent sur la ligne de Dépenses imprévues, fonctionnement 022.

**9. QUESTIONS DIVERSES.****a. Les 30 ans de la MJC.**

Mardi 15 novembre à 20H00 : la MJC propose une activité badminton sur la commune d'Adriers, le CM décide de leur laisser la salle gratuitement.

**b. Voyage en Roumanie.**

L'association « Lo chadas dau Poëtou » serait intéressée pour le 15/08/2017, grand folklore international en Roumanie.

**c. L'école.**

Une réunion sera faite.

**d. Réunion CCAS.**

Il faut prévoir une réunion pour effectuer une délibération concernant les travaux à l'Esat.

**e. Festival Alimenterre**

La librairie associative « Lir'ambulant » et l'association « Des idées à la boutique d'à côté » proposent une projection à Adriers dans la petite salle des fêtes pour le jeudi 3, mardi 22 ou jeudi 24 novembre.

**SITUATION FINANCIÈRE :**

Entrées	223 002,69€
Recettes	584 951,18€
Dépenses	582 758,19€
<b>Solde</b>	<b>225 195,68€</b>